

# ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ANNEXE 2

## DECLARATION D'ACHEVEMENT DE TRAVAUX

***Demande à transmettre au service assainissement***

***soit par courrier postal à Pôle Aménagement de Mauges-sur-Loire – service assainissement  
place de l'église BP 9 – Montjean-sur-Loire – 49570 MAUGES-SUR-LOIRE***

***soit par téléphone au 02.41.72.60.58.***

***soit par mail à [assainissement@mauges-sur-loire.fr](mailto:assainissement@mauges-sur-loire.fr)***

***dès que l'installation est en place et surtout avant de la recouvrir indépendamment  
de l'état d'avancement des travaux concernant l'habitation***

COMMUNE DELEGUEE DE : .....

N° de Permis de construire : : .....

Je soussigné .....

Demeurant à .....

Téléphone .....

*Certifie que les travaux d'installation d'un dispositif d'assainissement privé mis en place dans ma propriété sont terminés.*

Adresse du lieu de réalisation : .....

.....

Maître d'œuvre chargé de surveiller les travaux : .....

.....

Les plaques d'identification des différents appareils sont apparentes. Les tampons de visite des fosses, dégraisseurs et regards sont au niveau du sol fini. Les tranchées d'épandage ou les filtres à sable ne sont pas recouverts.

Le contrôle de l'installation peut donc être effectué.

Rendez-vous souhaité avec le SPANC (qui reprendra contact avec vous), le : \_\_\_\_\_

*Attention si le rendez vous est pris après le recouvrement des ouvrages, il vous sera demandé de procéder à la réouverture de l'installation pour le contrôle sous peine de ne pas obtenir de Certificat de conformité.*

Fait à

Le

Signature